

# IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



## LETTRE D'INFORMATION

N°14 - SEPTEMBRE 2023

Le mois de septembre a signé la reprise des commissions et des séances dans l'hémicycle. En circonscription, le mois fut également riche !

### EN COMMISSION

#### Table ronde de rentrée : attitude inacceptable de certains parlementaires, juste réaction des syndicats

Le mercredi 20 septembre, la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation se réunissait autour d'une table ronde au sujet de la rentrée scolaire. Étaient auditionnés, les dirigeants des organisations syndicales représentatives des enseignants.

Chacun à leur tour, ils ont livré leur analyse des conditions de la rentrée 2023, appuyée sur une double légitimité : celle de professionnels de l'éducation exerçant au quotidien dans les établissements publics de notre pays ajoutée à celle de représentants élus par leurs collègues.

Ces représentants d'organisations aux positionnements politiques variés, ont unanimement dénoncé les promesses non tenues du gouvernement et la situation catastrophique de l'Éducation nationale.

Qu'ils soient ou non partagés, leurs constats, leurs analyses, leurs évaluations de la situation nous est précieuse, à nous législateurs.

Main dans la main avec les députés du Rassemblement national, les députés Renaissance ont exprimé tout leur mépris pour nos enseignants à travers d'inacceptable propos humiliants face auxquels la Présidente de la commission n'a qu'à peine réagi. Les élus des organisations "représentatives" de l'Éducation nationale se sont effectivement vus accusés de "déséquilibrer le corps professoral", de ressembler à un "sketch", d'être des "islamogauchistes", d'être "ridicules" et finalement se sont vu intime de "se mettre au niveau et de baisser d'un ton" s'ils voulaient être de nouveau invités. Jamais depuis notre élection il y a quinze mois nous n'avions assisté à pareil traitement dégradant à l'encontre d'invités de notre Assemblée conduisant ces derniers à quitter la salle avant le terme de leur audition. Juste réaction.

Nous avons, avec mes collègues commissaires de la NUPES, apporté notre soutien aux représentants syndicaux et écrit à la Présidente de l'Assemblée nationale lui demandant de rappeler à l'ordre les auteurs de s'graves incriminés.

Pour visionner mon intervention :

[VOIR MON INTERVENTION](#)

#### Échanges sur la production cinématographique

La semaine dernière, c'est autour du thème de la production cinématographique que la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation se réunissait.



#### MON INTERVENTION

La dernière édition du festival de Cannes, a réouvert les débats sur le système français de financement du cinéma. Si, après la crise de la Covid, les salles françaises n'ont pas retrouvé leur performance d'avant la pandémie, du côté de la production, les impacts négatifs de la crise sanitaire semblent avoir été gommés. Toutefois, des difficultés demeurent : fragilisation économique des chaînes de télévision, resserrement des crédits bancaires ou difficultés à trouver des techniciens faisant paître les producteurs.

Dans le cadre de France 2030, la ministre de la Culture a présenté, au printemps dernier, une grande fabrique de l'image. Si l'on peut se réjouir des 350 millions d'euros de subventions, ce projet, sur lequel je sollicite votre avis, prône une vision compétitive de la production cinématographique mise dans le même panier, notamment, que les jeux vidéo où les oeuvres tendent à devenir des contenus. L'exception culturelle française s'est développée pour affirmer la spécificité des biens culturels dans une économie marchande à laquelle ils ne peuvent être complètement soumis. Le financement du cinéma français ne doit pas être indexé à des questions de rentabilité. Le cinéma doit rester un espace de création, de pluralité et de diversité. Il apparaît ainsi primordial de ne pas confondre impératifs économiques et objectifs culturels. Le succès de certains films d'art et d'essai ne doit pas faire oublier la quantité de films fragiles, portés par des cinéastes et des acteurs peu connus et de plus en plus invisibilisés et que nous devons continuer de financer. La qualité d'un film ne peut dépendre de son potentiel commercial. Contrairement aux préconisations énoncées par le sénateur de Roger Karoutchi, le financement public doit être maintenu. À ce titre, comment vous positionnez-vous vis-à-vis du rapport de la Cour des Comptes rendu public la semaine dernière ?

Il me semble également important, à l'heure des contenus en ligne et des plateformes – parfois peu à même de respecter les droits d'auteur – de maintenir la solidarité de l'audiovisuel et du cinéma. Sur ce dernier point, quel regard portez-vous sur la relativement récente obligation de financement des plateformes ?

#### DISTRIBUTEUR D'ARAMITS

En juin dernier j'ai été alerté par la direction d'Intermarché et par des habitants de la vallée de la volonté du Crédit Agricole de retirer le distributeur de billets d'Aramits. Je suis alors intervenu auprès de la direction du Crédit Agricole. J'ai ensuite continué à apporter mon soutien à cette mobilisation qui a progressivement pris de l'ampleur et a fait reculer la banque qui a annoncé l'ajournement de sa décision.

Nos territoires ruraux doivent pouvoir avoir accès aux mêmes services qu'ailleurs.

ASSEMBLÉE NATIONALE

IÑAKI ECHANIZ  
Député des Pyrénées-Atlantiques  
4<sup>ème</sup> circonscription

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Marc DIDIER  
Président  
Crédit Agricole des Pyrénées Gascogne  
11 Boulevard du Président Kennedy  
BP 329  
65000 TABANES CEDEX

Oléron Sainte-Marie,  
le 20 JUIN 2023

Ref : EC-63-C

Monsieur le Président,

J'ai été interpellé par des administrés de la vallée de Barétoux qui s'inquiètent de voir le distributeur installé à Aramits disparaître en septembre prochain.

L'annonce a été faite au gérant d'Intermarché qui gère, alimente cette installation et paie les connexions de fonds. Le distributeur de la Pierre Saint Martin ayant été fermé, celui d'Aramits est très prisé puisque près de 9 000€ sont retirés chaque week-end, durant le basse saison.

Il est important pour le gérant d'Intermarché de continuer à offrir ce service à ses clients, aux habitants de la vallée et aux touristes qui traversent ce territoire ; je partage avec lui la volonté de maintenir une offre de service importante au sein de nos vallées.

Je sais que votre groupe veille à mener des actions, au quotidien dans l'intérêt de vos clients, où qu'ils soient, c'est pourquoi je tiens à attirer votre attention sur ce service, afin que vous prolongiez votre engagement auprès de vos clients issus du monde rural, vos clients qui voyagent et transpirent ou séjournent dans nos vallées. Il est nécessaire de préserver les services pour l'ensemble de la société, dans l'intérêt de tous.

En matière de distributeur vous répondrez à deux de vos engagements, celui qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 puisque vous permettez de limiter les déplacements vers un autre distributeur, et vous contribuez à la redynamisation des territoires les plus fragilisés tout en permettant de réduire les inégalités sociales en matière économique, sociale et de lutte contre la désertification.

Je vous remercie pour l'attention et la bienveillance que vous pourrez apporter à cette situation et je suis prêt à échanger avec vous, si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Iñaki Echaniz

Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription  
des Pyrénées-Atlantiques

Copie : Paul Cotto, Directeur général  
Alain Poul, Directeur Commercial

Permanence parlementaire : 8 Avenue de la gare 64000 OLORON SAINT-MARIE - Tél : 05 40 23 21 38  
Assemblée nationale : 130 Rue de l'Université 75855 PARIS 20<sup>ème</sup> - Tél : 01 40 63 13 12  
Courriel : i.echaniz@assemblee-nationale.fr

#### PNR MONTAGNE BASQUE

#### Dans le cadre du groupe d'études pastoralisme, j'ai interrogé le Ministre, Marc Fesneau



#### MON INTERVENTION

Monsieur le Ministre,

Je partage les inquiétudes de mes collègues sur le coup d'autant que vous connaissez l'équilibre fragile de mon département où doivent cohabiter fous, le loup et le pastoralisme. Je rejoins également mon collègue sur les préoccupations quant à la maladie hémorragique épizootique.

Mais, aujourd'hui, je souhaiterais vous interroger sur la future création du Parc Naturel Régional Montagne Basque.

Ce PNR est co-porté localement par la Communauté Pays Basque, les Commissions Syndicales, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques. Ce PNR permettra la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager sur un périmètre de 111 communes du Pays basque situées en zone montagne ou à proximité du massif couvrant 78% du territoire.

Le PNR franchira une nouvelle étape avec la mise en place d'une nouvelle organisation partenariale par la création d'un Syndicat mixte de préfiguration en début d'année 2024. Ce Syndicat aura pour principale mission l'élaboration de la Charta.

Mais, il semblerait que, par rapport au projet initial, les services de l'État se montrent aujourd'hui plus que réticent sur le fait que les 4 Commissions Syndicales de vallées de montagne du Pays-Basque puissent prendre part à la gouvernance de ce Syndicat Mixte avec voix délibératives. Elles sont pourtant essentielles en terme de dynamique territoriale et pastorale.

Pouvez-vous donc entériner durablement le fait que ces entités ancestrales puissent être dans la gouvernance du Syndicat Mixte définitif avec voix délibératives.

Les porteurs de ce PNR attendent de vraies et définitives garanties de la part de l'État.

Je me tiens à votre disposition pour vous transmettre les coordonnées des 3 coprésidents de la préfiguration : Ande Ste Marie, Battit Laborde, Pepela Miranda.

Sur la MIE, le Ministre a rappelé l'existence de dérogations pour les estives et a évoqué, sans plus de détails, les discussions en cours avec l'Italie et l'Espagne. Le plus gros risque étant, selon lui, les menaces sur les exportations et le cours de la viande.

**BILAN SEPTEMBRE EN CIRCONSCRIPTION**

Garburado et Challenge Jonathan Lassus David à Oloron **02/09** **04/09** Rentrée des classes dans les écoles oloronaises - Cérémonie d'investissement sous-préfète à Oloron

Rendez-vous avec Madame Aoustin-Both, nouvelle sous-préfète d'Oloron **07/09** **09/09** Table ronde sur l'hôpital de Mauléon - Fête des associations à Oloron

Fêtes de Gèdes - Match FC9 - SB Mauléon **10/09** **11 au 13** Journées parlementaires du groupe socialiste à Bordeaux

Fête de l'Humu **15/09** **17/09** Hergaral Biz à Bussuramits - Fête des burgers à Aramits

Conférence de presse de rentrée à la permanence **18/09** **22/09** Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques à Gèronce

AG US Aspalice - Festival'arbro organisé par l'ASBO à Eysus - Match FC9 - Bion Morceux - Champions d'Europe de Paleta **23/09** **24/09** Virades de l'Espoir - Elections sénatoriales

Conseil municipal à Oloron **29/09** **30/09** Inauguration Padel TC P9 - Salon de l'Artisanat et du Habitat - 120 ans de la Caserne de Mauléon et remise de la Légion d'honneur à Josette Jimenez

**• Rendez-vous individuels, associatifs et syndicaux à la permanence**



#### FRAUDE FISCALE

#### PROPOSER UN CONTRE-MODÈLE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE POUR FAIRE FACE AUX MENSONGES ET AU MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le 9 mai dernier, le gouvernement présentait son plan de lutte contre la fraude fiscale, suivi d'annonces sur la fraude sociale et la fraude douanière. Outre le caractère opportuniste de cette annonce dont le principal but reste de parler d'autre chose que de la très impopulaire réforme des retraites, ce plan nous paraît plus que critique.

Les annonces posés par M. Attal lorsqu'il était ministre des comptes publics, au moment de la fondation de « plan fraude » et par M. Cazenave qui l'a remplacé depuis, ne correspondent pas à la réalité des phénomènes de la fraude contemporaine. Les mesures proposées par le gouvernement ne sont pas à la hauteur de l'enjeu et son calendrier d'adoption et d'application reste bien flou. De plus, en se focalisant sur la fraude, le gouvernement évite de parler de l'ensemble de fraude fiscale et des niches et cadeaux fiscaux qui est un phénomène beaucoup plus large.

Lutter contre la fraude fiscale, c'est punir ceux qui trichent avec les règles actuelles. Lutter contre l'évasion fiscale c'est modifier les règles du jeu pour punir ceux qui les utilisent pour éviter de payer leur juste part d'impôt. Cela nécessite des moyens supplémentaires, des modifications du droit, et une forte volonté politique car les dispositifs permettant l'évasion fiscale sont parfois légaux ou revendiqués comme tels par ceux qui en usent et abusent.

Le gouvernement se targue également d'avoir fait précéder l'annonce de son plan fraude d'une période de consultation. Nous avons participé à ces réunions avec sincérité et nous avons été force de propositions. Pourtant, très peu de nos recommandations ont été retenues.

C'est pourquoi, face au plan flou et sans ambition nous, députés, membres de la NUPES, proposons un véritable plan de lutte contre l'évasion fiscale et contre les fraudes traduisant notre capacité à offrir au pays une alternative politique durable en matière de justice fiscale et sociale.

[LIRE NOS PROPOSITIONS](#)

#### MES DERNIÈRES QUESTIONS ÉCRITES

Vous pouvez lire les questions, ici résumées, dans leur intégralité sur la page dédiée à mon activité sur le site de l'Assemblée nationale.

[LIRE TOUTES LES QUESTIONS ÉCRITES](#)

IÑAKI ECHANIZ  
DÉPUTÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOCIALISTES  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MA QUESTION AU MINISTRE DU LOGEMENT

CONDITIONS D'APPLICATION DES COMPLÉMENTS DE LOYER

LES CARACTÉRISTIQUES DONNANT DROIT À L'APPLICATION DES COMPLÉMENTS DE LOYER SONT ÉLÉMENTAIRES ET PARTICULIÈREMENT ARBITRAIRES ET ENGEDONT DES SITUATIONS ABUSIVES FRÉQUENTES.

DANS UN CONTEXTE DE TENSION IMMOBILIÈRE, LES LOCATAIRES, EN PREMIER LIEU LES PLUS PRÉCARIÉS, SONT GÉNÉRALEMENT TOUCHÉS PAR UNE OFFRE TROP ONÉREUSE, JUSQU'À LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION, EN CAS DE RECOURS, PROCÉDURE ENCORE RARE ET MAL CONNUE.

L'APPLICATION DES COMPLÉMENTS DE LOYER DOIT ÊTRE D'AVANTAGE INCOURABLE.

IÑAKI ECHANIZ  
DÉPUTÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOCIALISTES  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MA QUESTION AU MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

AVEC LES ENJEUX ACTUELS EN MATIÈRE DE COÛT DU LOGEMENT, LE DISPOSITIF D'INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX EST ANCIENNETÉ.

IL ME COÛTERAIT PLUS À LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE TAHT PAR LE FAIBLE MONTANT DE L'INDEMNITÉ QUE PAR LE ZONAGE ALÉPHIQUE. PAR EXEMPLE, LES RÉSIDENTS DU PAYS BASQUE N'Y ONT PAS ENOÛT CONSIDÉRÉ MÊME QUE LA PRESSION FONCIÈRE EST TRÈS IMPORTANTE.

DEMANDO-U LE MINISTRE DE GÉNÉRALISER L'INDEMNISATION AFIN QUELLE RÉPONDRE À L'AMÉLIORATION DU COÛT DE LA VIE DES AGÉS TERRITORIAUX.

IÑAKI ECHANIZ  
DÉPUTÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOCIALISTES  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MA QUESTION AU MINISTRE DU LOGEMENT

CONDITIONS D'ACCÈS AU BAIL MOBILITÉ

JE DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉCISER LES SITUATIONS DE FINITION PROFESSIONNELLE DANS L'ACCÈS À UN BAIL MOBILITÉ AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE CONTOURNEMENT DE CE DISPOSITIF.

LES BAUX D'ACCÈS CONTRIBUENT À ALIMENTER LA TENSION DU MARCHÉ LOCATIF.

IÑAKI ECHANIZ  
DÉPUTÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOCIALISTES  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MA QUESTION AU MINISTRE DE LA SANTÉ

PRIME SÉCUR AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DES MSA

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DES MSA (MUTUELLES SOCIALES AGRICOLES) S'INVESTISSENT AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR LEUR BIEN-ÊTRE.

CES ACTEURS ESSENTIELS ONT ÉTÉ DÉVALUÉS DE LA PRIME SÉCUR. LEUR TRAVAIL DOIT ÊTRE SOUTIENU ET VALORISER FINANCIÈREMENT AFIN QUE LA PROFESSION NE PERDE PAS EN ATTRACTIVITÉ.

LA RÉPONSE DU MINISTRE

"TRES RECONNAISSANT DU PRÉCIEUX TRAVAIL QUE LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DES ADOCCOMPASSENT EN FAVEUR DE LA POPULATION AGRICOLE DANS UN MATIÈRE DE LA SÉCURITÉ EN EUROPE. LE MONTANT DE LA PRIME SÉCUR AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA MSA NE POURRA ÊTRE ÉTUDEE QU'EN CADRE PLUS GLOBAL D'UNE REVALORISATION DES SALAIRES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'ENSEMBLE DES RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE. AFIN DE NE PAS CRÉER DE DISTORSIONS DE RENDREMENT DANS LEUR SECTEUR."